

## Un peuple européen sur mesure

HÉLÈNE MICHEL

**d**u 4 au 7 juin prochain, se tiendront les septièmes élections européennes. Dans chacun des vingt-sept États membres de l'Union européenne, les citoyens seront appelés aux urnes pour élire leurs députés au Parlement européen.

Comme tous les cinq ans, le peuple européen sera à l'honneur. Les différents sites officiels d'information sur l'Union européenne ont déjà commencé à rappeler l'importance de ces élections au suffrage universel direct pour la démocratie européenne. Ils reviennent sur les différents « progrès » en la matière qui ont conduit à l'élargissement du corps électoral, à l'instauration de la citoyenneté européenne et à l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen. Journalistes, hommes politiques, militants et savants insistent sur cette « Europe des citoyens » à approfondir.

Cette célébration du peuple européen n'a d'égale que la peur qu'il suscite. On craint en effet l'abstention électorale, phénomène qui prend de l'ampleur à chaque élection. On craint aussi les protestations de ce peuple, dans la rue et dans les urnes, dans les attitudes et les opinions.

Observateurs et acteurs de l'Union européenne sont unanimes: le fossé grandit entre les gouvernants et les gouvernés européens. On pourrait penser que cette situation résulte d'une certaine ignorance – délibérée ou subie – de la part des élites européennes à l'égard du peuple. De nombreux détracteurs n'hésitent d'ailleurs pas à rappeler que faute d'être vraiment pris en compte, le peuple européen n'aurait d'autre moyen que la protestation pour exister.

Pourtant, depuis plus de trente ans, le peuple et son assentiment au projet européen font l'objet d'un souci permanent au niveau européen. On ne compte plus les réflexions menées pour mieux informer les citoyens, aller à leur rencontre, s'ouvrir à eux, leur permettre de participer. Un service entier de la Commission européenne scrute « l'opinion publique européenne » et ses évolutions. Des organisations paneuropéennes, non sans concurrence avec les élus, se posent en porte-parole de la « société civile » et rivalisent d'ingéniosité pour élaborer des modes de figuration et de participation du peuple européen.

Le paradoxe est que tous ces efforts pour appréhender le peuple européen n'empêchent pas les malentendus. Au contraire. Tout se passe comme si ces formes de connaissance produisaient de la méconnaissance. N'est-ce pas là une des clefs de compréhension du hiatus grandissant entre les gouvernants et les gouvernés européens ?

Cette hypothèse est au cœur du dossier et des analyses des différents dispositifs d'observation, de mesure, de figuration et de représentation du peuple européen.

Les trois premiers articles reviennent sur différentes tentatives institutionnelles pour inventer une « opinion publique européenne », pour faire exister une « société civile européenne » et pour instaurer une véritable « démocratie participative » au niveau européen. Philippe Aldrin montre comment la mise en place d'un instrument de sondage d'opinion à l'échelle européenne (Eurobaromètre) a contribué à créer à la fois cet artefact qu'est « l'opinion publique européenne » dont le problème – le désintérêt pour l'Union européenne causé par une sous-information – justifierait une communication européenne toujours plus développée. Stéphane Carrara donne à voir dans quelles conditions des citoyens, défrayés, sans souci du quotidien et de son intendance, libres de discuter et d'échanger hors de toute contrainte linguistique, peuvent débattre de l'Europe dans le cadre des « agendas citoyens » organisés par la Commission européenne. Hélène Michel revient sur la manière dont la « société civile européenne » tend insensiblement à se substituer au peuple européen à travers les usages qu'en font institutions européennes et porte-parole autoproclamés de la société civile.

Toutes ces contributions rappellent que le peuple européen reste un peuple sur mesure, imaginé, observé et sollicité par les institutions européennes.

Cette critique vaut aussi pour la forme plus classique de la représentation politique du peuple européen. Retraçant la genèse du Parlement européen, Antonin Cohen montre les logiques à l'œuvre dans la mise en place d'une représentation d'un peuple européen, conçu tantôt comme une juxtaposition de peuples des États membres (ce que rappelle par exemple le déroulement des élections européennes dans vingt-sept cadres nationaux), tantôt comme une entité supranationale indivisible (qui fonde la légitimité des eurodéputés à se prononcer sur des aspects communautaires ne concernant pas leur pays). À ces difficultés conceptuelles, s'ajoutent les logiques politiques propres à cette assemblée comme l'alliance entre les deux principaux groupes politiques : le groupe du Parti socialiste européen (PSE) et celui du Parti populaire européen – démocratie européenne (PPE-DE). On comprend alors, comme le montre Willy Beauvallet, les tensions dans lesquelles sont pris les eurodéputés : sélectionnés et élus dans un jeu politique national, c'est dans un jeu différent, proprement européen, qu'ils ont à exercer leur métier d'élus. Au lieu de « rapprocher l'Europe des citoyens », ces représentants directement élus ont contribué à l'en éloigner encore un peu plus, au point que certains observateurs osent se demander si le peuple peut – au double sens de compétence et de légitimité – décider de l'avenir de l'Europe. Les réactions des journalistes de la presse écrite française durant la campagne pour le référendum de 2005 qu'étudient Joël Gombin et Nicolas Hubé sont à cet égard éloquentes : à défaut d'avoir réussi à rallier le peuple à leur avis éclairé, après la victoire du « non », ils mettent en scène un peuple ignorant et abusé et délégitime ainsi sa voix souveraine.

Tant que le peuple européen ne sera qu'un peuple sur mesure que l'on tente de faire parler et de « bien » faire agir, il restera introuvable tout comme est introuvable *la* mémoire européenne censée être au fondement d'une identité européenne commune et unique. L'entretien avec Laure Neumayer et Georges Mink<sup>1</sup> sur les mémoires européennes prolonge ce dossier en rappelant combien il

1. Georges Mink et Laure Neumayer, (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2007 ; Marie-Claire Lavabre, Marie-Claude Maurel, Françoise Mayer, Georges Mink, *L'Europe et ses représentations du passé – Les tourments de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2008.

est illusoire de vouloir fondre en une mémoire européenne unique et unifiée la pluralité des histoires qui coexistent au sein de l'Union européenne. Ils rejoignent la thèse de ce dossier: le *demos* européen ne peut rester un peuple abstrait de ses conditions économiques et sociales. ■